

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLE

Séance du 05 décembre 2025

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 28/11/2025

cinq décembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean ARCAS

Présents : 10
Dont Présents non votants : 0

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Patrick CABROL, Béatrice FALCOU, Marie-Pierre PONS, Thérèse SALAVIN

Représentés : 8
Votants: 18
Pour: 18

Représentés: Catherine COMBES représentée par Laurent BRUNET, Mariette COMBES représentée par Christian BIES, Elisabeth DAUZAT représentée par Laurent BRUNET, Daniel GALTIER représenté par Francis BOUTES, Martine GIL représentée par Francis BOUTES, Jean-Louis LAFAURIE représenté par Christian BIES, Pierre MATHIEU représenté par Jean ARCAS, Séverine SAUR représentée par Marie-Pierre PONS

Contre: 0
Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Thierry CAZALS, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Julian GUIRAUD, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Catherine SONZOGNI, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL, Didier VORDY

Absents:

Objet: Agriculture / Alimentation : Projet Alimentaire Territorial : plan de financement consolidés sur les dossiers concernant les candidatures aux appels à projets agricoles et alimentaires

Dans le cadre du projet alimentaire territorial, le Comité Syndical avait pris la délibération n° 2025-04-07-08 en date du 4 juillet 2025 concernant trois projets qui avaient été validés et devaient faire l'objet de candidatures sur des appels à projets agricoles et alimentaires mais les plans de financement n'étaient pas consolidés :

1. Candidature du Pays à l'Appel à Projets « Déploiement des projets alimentaires territoriaux - Soutien à la structuration des PAT de niveau 2 » - Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat / SNANC 2025

Pour mémoire, après concertation avec les services de l'État au regard des priorités nationales, le projet proposé par le Pays dans le cadre de cette AAP pour 2025-2026 concerne l'animation et la coordination du PAT ainsi que la réalisation d'une action sur la thématique de la restauration collective (axe qu'il nous faut renforcer dans le cadre de notre PAT).

Le Pays a été retenu sur cet appel à projet et la convention avec la DRAAF est en cours de validation.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Actions (SNANC)/types de dépenses (volet 1)	Montants	Recettes	Montants	Taux
Animation actions PAT répartie sur 2 actions à mener (Appui coordination PAT / Resto Co)	20311 €	DRAAF Occitanie	25208 €	70 %
Coordination globale et gestion		Autofinancement	10906 €	30 %

Date de transmission de l'acte: 08/12/2025
Date de réception de l'AR: 08/12/2025

034-253403554-DE_25_05_12_09-DE

A G E D I

Prestations	1500 €			
Frais de Mission	900 €			
Frais de Structure (8 %)	2497 €			
TOTAL	36114 €		36114 €	100 %

.../...

2. Candidature du Pays à l'appel à projet Régional « Mieux Manger pour Tous »

Pour mémoire, dans le cadre du projet SOLEPIC qui vise à consolider le réseau des épiceries solidaires, nous avons déposé une candidature à l'Appel à Projet « Mieux manger pour tous 2025 » sur le volet sensibilisation des publics (avec intervenants extérieurs) afin de conduire une nouvelle campagne d'animations autour de l'alimentation et de la santé « bouger, manger, être en bonne santé » avec les épiceries solidaires n'ayant pas encore bénéficié de cette opération.

L'action proposée sera menée sur une période de 3 ans (fin 2025-2028). L'AAP permet un accompagnement à hauteur de 90 %.

Le dossier a été retenu et le plan de financement proposé est le suivant :

Besoins	2025	2026	2027	Ressources	2025	2026	2027
Anim Sport santé	8000	8000	4000	DREETS	10850	10850	10850
Presta atelier col	2956	2956	5556				
Achats denrées	500	500	1300	Autofinanc	1206	1206	1206
Transports	600	600	1200				
	12056	12056	12056		12056	12056	12056
	36168				36168		

3. Candidature du Pays au fonds financiers DRAAF « Lutte contre la précarité »

Parallèlement au projet présenté ci-dessus, toujours dans le cadre du projet SOLEPIC concernant la mise en réseau des épiceries sociales et solidaires, une subvention a été sollicitée auprès de la DRAAF pour la coordination et l'animation de ce réseau (frais déplacements...), ainsi que la prise en charge de sessions de formations des animateurs et bénévoles de ces épiceries solidaires 2025-2028 (formations concernant l'hygiène alimentaire, la gestion des stocks...etc.).

Le Pays a été retenu sur ce dossier et le plan de financement proposé est le suivant :

Besoins	2025-2026	2026-2027	2027-2028	TOTAL
Communication	500	500	1 000	2 000
Frais fonct. PHLV	2 000	2 000	2 000	6 000
Cout des prestations tiers (formations)		3 000	4 000	7 000
TOTAL	2 500	5 500	7 000	15 000
Ressources	2026	2027	2028	TOTAL
DRAAF précarité	2 500	5 500	7 000	15 000
TOTAL	2500	5 500	7 000	15 000

Date de transmission de l'acte: 08/12/2025
Date de réception de l'AR: 08/12/2025

034-253403554-DE_25_05_12_09-DE
A G E D I

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur les plans de financements présentées et, le cas échéant :

- autoriser le président, à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- autorise le président, à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Le Président,
Jean ARCAS



Date de transmission de l'acte: 08/12/2025
Date de réception de l'AR: 08/12/2025

034-253403554-DE_25_05_12_09-DE
A G E D I